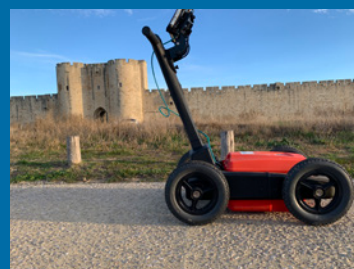


TRAVAUX PUBLICS - BUREAUX D'ÉTUDES - GESTIONNAIRES - GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES - CENTRES DE FORMATION



Chaque année en France, plus de 100 000 endommagements de réseaux se produisent lors de travaux à leur proximité, exposant les salariés des entreprises et la population à des risques. Suite à plusieurs accidents graves, une refonte réglementaire a été menée, avec l'obligation de procéder à des investigations complémentaires sans fouille dans un certain nombre de cas.

L'objectif de cette formation est de présenter les grandes lignes des dernières évolutions réglementaires et normatives concernant les travaux à proximité de réseaux.

**À qui s'adressent nos formations ?**

- ▶ Bureaux d'études et d'ingénierie
- ▶ Cabinet de géomètres / topographes
- ▶ Entreprises de travaux
- ▶ Gestionnaires de réseaux
- ▶ Centres de formation

La formation est réalisée à l'aide de supports type Power-point qui seront mis à disposition des opérateurs. Au terme de la formation, nous délivrons une **attestation de formation**.

**Personnel concerné :**

Toute personne confrontée à la réglementation anti-endommagement DT-DICT et amené à programmer ou réaliser des campagnes de détection de réseaux enterrés.

**Prérequis :** connaissances de base sur les réseaux

**Nombre de stagiaires :** 1 à 4 personnes par session

**Objectifs pédagogiques :**

- ▶ Décrypter le contexte réglementaire et normatif
- ▶ Comprendre les obligations et responsabilités de chacun

**Lieu de la formation :**

- ▶ Sur site client, dans vos locaux ou sur votre chantier
- ▶ Dans une de nos agences à Paris ou Aix en Provence

**Modalités de suivi d'exécution :**

QCM de validation, feuille d'émargement

**PROGRAMME DE LA FORMATION - Durée : 1/2 journée (3h30)**

**La réforme DT-DICT- En salle, durée 1h30**

- ▶ Le contexte réglementaire DT-DICT, textes de référence
- ▶ Enjeux, marché, acteurs, obligations et responsabilités
- ▶ Présentation de l'AIPR et de la certification

**Le contexte technique et normatif - En salle, durée 1h15**

- ▶ Normes, guides techniques et documents utiles
- ▶ Panorama des méthodes d'investigations complémentaires
- ▶ Recommandations, bonne pratiques

**QCM de validation - En salle, 45 min**

- ▶ Dépouillement des mesures sur RADAN 7 complet
- ▶ Questions / Discussions

**Moyens pédagogiques :**

- ▶ Supports multimédia / audiovisuels, jeux de données
- ▶ Salle de cours, formateur

**Renseignements techniques :**

MDS - Le Matériel de Sondage  
 Email : [info@mds-paris.com](mailto:info@mds-paris.com)  
 Site internet : [www.mds-paris.com](http://www.mds-paris.com)  
 Téléphone : **+33 (0)1 46 27 36 35**

MDS est depuis avril 2007 **organisme de formation agréé** par la Préfecture d'île de France (n° d'existence : 11 754185 7 75). Nos ingénieurs spécialistes du géoradar proviennent de bureaux d'études techniques et ont entre 12 et 18 ans d'expérience.